



# Commune de Vully-les-Lacs

Salavaux, le 2 avril 2019

## Préavis municipal No 2019 / 03

Point No 8 de l'ordre du jour de la séance du 30 avril 2019

### Demande de crédit de CHF 116'000.00 pour l'installation d'un nouvel éclairage public au chemin des Vignes à Cotterd et au chemin de Bellevaux à Chabrey

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

#### Introduction :

L'éclairage public joue un rôle important au sein de notre Commune, contribuant à la sécurité routière ainsi qu'à celle des cheminements pour les piétons.

La densification des habitations a vu naître de nouveaux quartiers et de nouveaux habitants sont venus s'installer, plus nombreux, dans les quartiers en périphérie des centres de nos villages, souvent des familles avec de jeunes enfants.

De ce fait, la Municipalité a étudié le prolongement de l'éclairage public à Chabrey et Cotterd :

#### Chabrey , chemin de Bellevaux:

Un nouveau quartier a été construit et la Municipalité propose de prolonger l'éclairage public existant au chemin de Bellevaux à Chabrey en posant 3 nouveaux lampadaires :

- |   |                      |
|---|----------------------|
| • Groupe E, 3 points lumineux, 30 LEDS 29w – 18, TTC                | CHF 5'344.00         |
| • Contribution de branchement, TTC                                  | CHF 1'939.00         |
| • Installation, pose et creuse de 3 points lumineux à CHF 1'000.00- | <u>CHF 3'000.00</u>  |
| • <b>Total pour Chabrey, TTC</b>                                    | <b>CHF 10'283.00</b> |

## **Cotterd** , chemin des Vignes :

Les quartiers des Rintzes et de Blanchet-Daillères, reliés par le chemin des Vignes entre Vallamand-Dessus et Cotterd n'est pas éclairé et pose un problème de sécurité pour les piétons qui cheminent, de nuit, sur ce tronçon.

### **ETAPE No 1**

- Offre du Groupe E, 7 points lumineux, 20 LEDS 21w-14,  
Rotule paralume coupe flux, abaissement nocturne  
Scénario horaire, programmation horaire d'usine  
22h00 à 24h00 : 50 % - 24h00 à 06h00 30 %, TTC CHF 12'635.35
- Contribution de branchement réseau, TTC CHF 4'523.40
- Génie civil, TTC CHF 6'215.15
- Total, étape No 1, TTC CHF 23'373.90

### • **ETAPE No 2**

- Offre du Groupe E, 8 points lumineux, TTC CHF 14'440.40
- Contribution, fouille et pose tube CHF 10'069.95
- Génie civil, TTC CHF 14'090.70
- Total, étape No 2, TTC CHF 38'601.05

### **ETAPE No 3**

- Offre du Groupe E, 8 points lumineux, détection TTC CHF 19'664.00
- Contribution CHF 5'816.00
- Installation : pose et creuse pour 8 points lumineux CHF 8'000.00
- Total, étape No 3, TTC CHF 33'480.00

TOTAL pour Chabrey et Cotterd, TTC (arrondi) CHF 105'740.00  
Divers et imprévus, 10 % CHF 10'574.00  
TOTAL DE LA DEMANDE DE CREDIT CHF 116'314.00

**Demande de crédit arrondi à CHF 116'000.00**

Pour information le coût moyen à l'unité est de CHF 4'460.00.

### **Financement :**

La Municipalité propose le financement de la manière suivante :

- Par la trésorerie courante CHF 116'000.00

### **Conclusions :**

Fondé sur l'exposé ci-dessus, la Municipalité propose au Conseil communal de prendre les décisions suivantes :

## LE CONSEIL COMMUNAL

- vu le préavis municipal N° 2019 / 03,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

### Décide :

- d'autoriser la Municipalité d'utiliser le crédit demandé dans le but d'effectuer l'installation d'un nouvel éclairage public à Cotterd et à Chabrey,
- de lui accorder un crédit de CHF 116'000.00,
- de financer ce montant de la manière suivante :
  - o CHF 116'000.00 par la trésorerie courante,
- d'amortir l'investissement de CHF 116'000.00 sur une période de 10 ans, à raison de CHF 11'600.00 par année, par le chapitre 82, la première fois au budget 2020.
- 

### AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic

  
B. Clerc



La Secrétaire

  
S. Baumann